

5 - Administration générale

Vente de matériel réformé

Rapport n° CP/2015/101

Service gestionnaire :

Service exécution et qualité comptables

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la vente de matériels réformés, propriété du Département du Bas-Rhin

Il est proposé de mettre en vente divers véhicules, matériels et équipements exploités par le Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans , par l'intermédiaire de France Domaine qui procèdera par voie d'adjudication avec publicité au plan national.

La liste de ces véhicules et matériels figure en annexe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

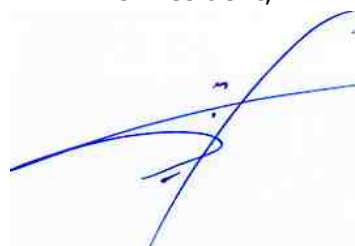
- décide le retour d'affectation sur le budget principal des biens mis en affectation auprès du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (biens mentionnés dans l'annexe jointe)

- décide le retour d'affectation sur le budget du Parc Départemental d'Erstein du véhicule Peugeot 6108ZQ67 mis en affectation auprès du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans (bien mentionné dans l'annexe jointe)

- autorise la vente des véhicules figurant dans l'annexe sur le budget principal et le budget du Parc Départemental d'Erstein pour les biens retournés et sur le budget du Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans pour les autres biens non mentionnés dans les alinéas précédents.

Strasbourg, le 16/02/15

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL